

# Groupe s'éteignant au premier décès

*www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel*

Dans une assurance vie individuelle sur deux têtes, décès de l'un des assurés. Le décès de l'un fait croire que le groupe est mort. Ici, le groupe n'est vivant que si les deux têtes vivent.

par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**